



École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 Télécopie : 450-649-6180

Valeurs à l'école : Collaboration, Respect, Engagement

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire : Membres du Conseil d'établissement

Date : Mercredi 26 avril 2023, 17h00
Classe de madame Ariane

Objet : Conseil d'établissement



PROCÈS-VERBAL

	ÉTAIENT PRÉSENTES <i>Dominique Coulombe, parent</i> <i>Avril Hamel-Jolette, parent</i> <i>Caroline Gauthier, parent</i> <i>Sonia Tremblay, parent</i> <i>Myriam Jodoin, technicienne du service de garde</i> <i>Claudette Trudeau, enseignante</i> <i>Stéphanie Martin, enseignante</i> <i>Annie Campeau, enseignante</i>	ÉTAIENT ABSENTS
	PARTICIPAIT ÉGALEMENT <i>Gabriel Duquette, directeur</i>	
	PUBLIC <i>Aucun public</i>	
CÉ #26-04-2023-01	<p>1. Ouverture de la séance : mot de bienvenue et présentation des membres</p> <p>1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance <i>Dominique Coulombe et Gabriel Duquette accueillent les membres, constatent le quorum et ouvrent la séance.</i></p> <p>1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour <i>L'ordre du jour est lu par Dominique Coulombe. Aucun ajout n'est proposé. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Annie Campeau, il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.</p> <p>1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 29 mars 2023 <i>Le procès-verbal a été transmis par courriel aux membres et préalablement lu. Claudette Trudeau propose de modifier la formulation d'une phrase au sujet 7 : « Stéphanie Martin souligne le travail réalisé pour actualiser le mode de vie, le plaisir que les élèves ont à manger les collations santé et la belle visite de la Pie curieuse ».</i></p> <p><i>Aucun vote n'est demandé.</i></p>	

CÉ #26-04-2023-02

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Claudette Trudeau, il est résolu à l'unanimité :
D'ADOPTER le procès-verbal avec la modification proposée.

1.4 Suivis de la rencontre du 29 mars 2023

Photos scolaires

Gabriel Duquette indique aux membres que la journée de la prise des photos scolaires se fera le lundi 25 septembre 2023. Les commentaires émis lors de la dernière séance du CÉ ont été transmis à la compagnie.

2. Parole au public

3. Adoption et approbation

3.1 Activité de fin d'année – Classe de Mme Ariane (approbation)

Deux activités présentées et organisées par des élèves sont proposées.

La première activité se tiendrait le 26 mai pour la classe de Mme Ariane. Les élèves souhaitent souper et dormir à l'école pour une deuxième fois cette année. Des activités seraient organisées en soirée et les élèves apporteraient leur petit déjeuner. Mesdames Ariane et Claudette assureraient la surveillance durant la nuit.

La seconde activité se tiendrait le 2 juin et serait offerte aux élèves du 3^e cycle. Il s'agit d'une fête de fin d'année qui aurait lieu de 19h00 à 21h00. Les activités se vivraient à l'extérieur (sauf s'il pleut). L'école souhaite solliciter IGA pour une commandite afin d'offrir des collations aux élèves. Mesdames Nathalie et Ariane ainsi que M. William assureraient la surveillance.

Les membres du CÉ échangent sur le sujet.

Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Caroline Gauthier, il est résolu à l'unanimité :
D'APPROUVER la tenue des deux activités de fin d'année,
D'APPROUVER, s'il y a lieu, la commandite de IGA.

CÉ #26-04-2023-03
CÉ #26-04-2023-04

3.2 Mode de vie (approbation)

Gabriel Duquette présente le mode de vie 2023-2024. Un comité a été formé dans le but de réviser en profondeur les fondements de notre mode de vie. Celui-ci est basé sur une approche comportementale où l'éducation positive, l'enseignement du bon comportement et la mise en valeur d'interventions bienveillantes (saine fermeté) sont valorisés. Nous sommes accompagnés par Richard Robillard, psychopédagogue, formateur, consultant et chargé de cours au diplôme de deuxième cycle du département d'enseignement au préscolaire et au primaire de l'Université de Sherbrooke.

Les membres du CÉ échangent sur le sujet.

Aucun vote n'est demandé.

CÉ #26-04-2023-05

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Annie Campeau, il est résolu à l'unanimité :
D'APPROUVER le mode de vie 2023-2024.

3.3 Traiteur (approbation)

Myriam Jodoin propose de reconduire pour une deuxième année le traiteur Le lunch. Les parents sont satisfaits de la qualité de la nourriture et du service. Les parents commandent directement en ligne et les plats sont livrés à l'école.

Les membres du CÉ échangent sur le sujet.

Aucun vote n'est demandé.

CÉ #26-04-2023-06

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu à l'unanimité :
D'APPROUVER le traiteur Le Lunch pour l'année scolaire 2023-2024.

3.4 **Projet de règlement – Traitement des plaintes (consultation)**

La nouvelle Loi sur le Protecteur national de l'élève (RLRQ c. P-32.01) a été adoptée en juin 2022. À compter de la rentrée 2023, le Protecteur national de l'élève sera responsable d'un nouveau processus de traitement des plaintes uniforme applicable à toutes les écoles publiques et privées du Québec (préscolaire, primaire, secondaire, FP et FGA).

En résumé, cette loi :

- Abroge le processus de demande de révision devant le Conseil d'administration;
- Remplace les protecteurs de l'élève actuels (un par CS et CSS, désignés par le CA) par 13 protecteurs de l'élève régionaux, qui relèvent tous du Protecteur national;
- Prévoit la désignation d'un Responsable du traitement des plaintes (RTP) dans chaque CSS;
- Établit un processus de traitement des plaintes identique pour tous les CSS;

Le nouveau processus de traitement des plaintes s'appliquera à toutes les plaintes qui concerneront les services rendus à des élèves ou à des enfants qui reçoivent l'enseignement à la maison. Cela inclut, notamment, l'enseignement, les services complémentaires, le service de garde, le transport, les activités parascolaires, etc.

Le Règlement actuel du CSSP, sur le traitement des plaintes, doit donc être abrogé. Toutefois, un nouveau Règlement sur le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves doit être adopté. L'adoption de nouveau règlement nécessite une consultation auprès de tous les conseils d'établissement, même si ce règlement ne concerne pas les services rendus aux élèves.

Le directeur de l'école a présenté au conseil d'établissement le projet de règlement.

Les membres du conseil d'établissement ont échangé à ce sujet.

Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu à l'unanimité :
QUE le conseil d'établissement donne un avis favorable au projet de règlement.

CÉ #26-04-2023-07

4. **Informations et affaires nouvelles**

4.1 **Organisation scolaire**

Gabriel Duquette expose le portrait de l'organisation scolaire 2023-2024.

- 2 groupes du préscolaire
- 1 classe de 1^{re} année
- 1 classes de 2^e année
- 1 classe multi 1^{re} – 2^e
- 1 classe de 3^e année
- 1 classe de 4^e année
- 1 classe multi 3^e – 4^e
- 2 classes de 5^e année
- 2 classes de 6^e année
- 2 classes ALLIÉ au primaire

Un surplus d'élèves est observé au 2^e cycle. L'école transmettra aux parents les lettres de volontariat conformément à la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves.

4.2 Formation obligatoire – Nouveaux membres du Conseil d'établissement

Gabriel Duquette revient sur l'importance de la formation obligatoire.

5. Parole à la direction

Gabriel Duquette souligne le retour de Mme Jessica, notre secrétaire. Il revient également sur l'actualité et indique qu'il est important de rappeler que l'immense majorité des enseignants au Québec fait son travail avec professionnalisme.

6. Parole à la technicienne au service de garde

Myriam Jodoin indique que la Semaine québécoise de la garde scolaire aura lieu du 15 au 19 mai prochain. Les détails seront transmis dans le prochain Info-Parents. Le traditionnel pique-nique aura lieu le mercredi 17 mai.

7. Parole aux enseignants

Annie Campeau souligne que les enseignantes du 2^e cycle ont commencé la préparation des élèves aux épreuves du MÉQ. Stéphanie Martin indique que les enseignants de 2^e année préparent également leurs élèves à l'examen du CSSP en lecture. De plus, elle souligne qu'il s'agit en ce moment d'une période intense. Il est nécessaire d'avoir un pied en 2022-2023 et un autre en 2023-2024.

8. Parole aux parents

Sonia Tremblay souligne le bon travail des membres du personnel.

9. Parole au représentant au Comité de parents du CSSP

Sonia Tremblay présente les sujets abordés lors de la dernière rencontre.

13 avril :

- PEVR
- Protecteur national de l'élève
- Semaine nationale de l'engagement parental en éducation
- Bons coups (ex. : Formation d'un O.P.P. à l'école Jolivent)

10. Sujets divers

Aucun sujet divers

11. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ont été traités.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu **à l'unanimité** :
D'APPROUVER la levée de la séance à 18h30.

CÉ #26-04-2023-08

(signature)
Dominique Coulombe, présidente

(signature)
Gabriel Duquette, directeur